

Quelques problèmes d'interférence

Geneviève Quillard

Volume 35, numéro 4, décembre 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003896ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003896ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Quillard, G. (1990). Quelques problèmes d'interférence. *Meta*, 35(4), 769–774.
<https://doi.org/10.7202/003896ar>

QUELQUES PROBLÈMES D'INTERFÉRENCE

L'interférence de l'anglais peut donner lieu à des énoncés fautifs, soit parce qu'ils violent carrément le code linguistique français («Nous avons *déménagé* au Canada quand j'avais deux ans»), soit parce que le sens produit par la somme de leurs éléments ne correspond pas du tout à celui que l'émetteur voulait leur donner. Ainsi des phrases telles que : «J'ai *voyagé en Europe* l'été dernier» ou «J'ai *conduit à Montréal*» signifient souvent, lorsqu'elles sont *correctement* décodées, non que le locuteur a fait du tourisme dans plusieurs pays européens ou qu'il s'est promené dans la ville de Montréal au volant d'une 2CV ou d'une Rolls, mais qu'il a effectué la traversée de l'Atlantique ou qu'il s'est rendu de Toronto à Montréal en voiture. Mais il arrive aussi fréquemment que les interférences se situent *seulement* sur le plan du discours : les énoncés sont alors parfaitement intelligibles et ne violent nullement le code linguistique, mais ils *sonnent faux*, c'est-à-dire qu'ils heurtent le francophone qui n'a pas encore été contaminé par l'anglais. Relèvent de cette catégorie des phrases comme :

«On va s'asseoir pour discuter de la question.»

«Nous sommes restés assis à bavarder une bonne partie de la nuit.»

«Le premier ministre va se rendre en avion au Brésil.»

qu'il n'est pas rare d'entendre, même dans la bouche des francophones (ce qui montre le poids des interférences en milieu bilingue!).

Je me propose ici d'effectuer une analyse de certaines interférences qui, d'après mon expérience personnelle, me paraissent très répandues, en me penchant surtout sur celles qui se produisent au niveau du discours, domaine malheureusement inexploré ou presque, tant d'un point de vue interne, dans un code linguistique donné, que d'un point de vue comparatif.

Comme le rappelle Marianne Lederer, interprète et professeur de traduction : «Malgré une longue expérience des réunions internationales, je suis encore frappée de constater combien des interlocuteurs de langues différentes divergent dans leur façon d'exprimer les choses. Je pourrais citer d'innombrables cas d'Anglais s'étant exprimés d'une façon, là où les Français s'étaient servis d'expressions toutes différentes.»¹ Il s'agit là aujourd'hui d'un lieu commun, certes. Pourtant cette vérité fondamentale n'est-elle pas trop souvent oubliée ? Quel traducteur n'a jamais traduit une phrase de manière un peu «gauche» ?

Que font les enseignants devant un énoncé grammaticalement correct, mais qu'ils jugent intuitivement bizarre ? Ou bien ils l'ignorent totalement. Après tout, «ignorance is bliss» ! Ou bien ils prononcent contre le coupable l'éclairant verdict : «**MAL DIT!**». Quel constat d'échec masquent fréquemment ces deux petits mots ! Certes il n'est pas toujours aisé de cerner l'origine de ces productions indésirables. Pour ce faire, il faudrait être en mesure de tracer la ligne de démarcation entre ce qui relève de l'idiolecte et ce qui relève du transfert des règles discursives de la langue de départ. Toutefois, si l'on veut

éviter que ces maladresses ne se reproduisent, il est impératif d'essayer d'en déterminer l'origine et d'établir une typologie des interférences.

Le plus difficile est évidemment de catégoriser les erreurs ou les gaucheries, et ce qui, une fois terminé ce travail ingrat, paraît évident, voire simpliste, est souvent le fruit de longs tâtonnements et de nuits hantées par des exemples ricanants, irréductibles aux lois que l'on croyait enfin avoir découvertes.

Ainsi, il m'a fallu un certain temps² pour comprendre que des erreurs telles que :

«Les taux d'intérêt minimum de ces émissions ont été majorés à 11,25 %.» (Obligations d'épargne du Canada)

«Si le prix de l'or grimpe à 350 \$ l'once, on peut s'attendre à ce que ...»

«Nous avons dû marcher 30 kilomètres.»

«Elle était tellement en colère qu'elle est partie en claquant la porte fermée.»

«Il faut que tu boives la bouteille vide.»

relevaient toutes d'un même phénomène que, dans une étude antérieure, j'ai appelé, faute d'un meilleur terme, la «destination»³. Je me suis rendu compte par la suite que ce phénomène est beaucoup plus étendu que je ne l'avais cru tout d'abord et qu'il est loin de s'appliquer uniquement à l'expression du mouvement et du déplacement.

Ce que l'analyse met ici en évidence, c'est que l'anglais exprime par l'intermédiaire du verbe la modalité d'un acte ou d'un fait dont les conséquences seront marquées :

- a) par une préposition suivie d'une construction verbale, nominale ou adjectivale ;
- b) par un adjectif accolé au prédicat ; ou
- c) par un syntagme nominal accolé au prédicat.

Cela permet donc de produire des énoncés tels que :

- a) «She was coaxed into saying a few words.»

«The country's population could balloon from 20 million today to 83 million in 2025.»
(*Time*)

«I was shamed into becoming almost obsessively clean.» (*Sophie's Choice*)

«Many women like to see good-looking guys sauntering across the screen, pumping those biceps into little mountains of muscle, working those hairy abdominals into heroic furrows...» (*Time*)

«Her hair had thinned and faded to mottled pink.»

«Mr. Wilson's minute extended to three.»

«I'd lied myself into a position there was no escaping from except by way of the truth.»
(*The Jewel in the Crown*)

«The superpowers will give up their nuclear weapons only if the rest of the world can shock them into it.»

- b) «The satured soil began to wash loose.»

«I've already treated two fellows who've drunk themselves insensible since morning.»

«He shook himself free.»

«He spread himself thin.»

«I've ironed the suit dry.»

«Ethel had waxed eloquent on the subject of Jeremy Saunder.» (*Mary Higgins Clark, Stillwatch*)

«She pulled the door shut behind her.»

c) «They drove me home.»

«Walter Mondale has flown more miles... than any other presidential candidate in history.» (*Time*)

«I had to walk two miles to the nearest garage.»

«Madonna [...] laughs her way to fame.» (*Time*)

«He walked the length of a long, dimly lit street.»

Malheureusement, les règles syntaxiques du français ne permettent pas d'emprunter des raccourcis aussi économiques⁴. Par ailleurs on peut dégager ici deux différences entre les deux langues, qui sont probablement fondamentales :

d'une part, le français a tendance à *expliquer* les choses plutôt qu'à *décrire* les événements tels qu'ils se sont passés, si bien que le schéma de l'anglais : *modalités + résultat* d'une action ou d'un phénomène apparaît plus souvent en français sous la forme : *objectif + modalité*. Il semble en effet que la traduction la plus *naturelle* de phrases telles que :

«In his laboratory [...] he *hoodwinks* bumblebees *into* visiting blue plastic flowers.»

«He *pressed* the tobacco diligently *into* a ball between his thumb and forefinger.»

«She *licks* it dry.» (Il s'agissait d'une biche et du faon qui venait de naître.)

serait de présenter les choses du point de vue inverse, c'est-à-dire de rendre explicite l'*objectif* de ces actes, et non leur résultat, comme le fait l'anglais : «pour qu'elles aillent se poser sur des fleurs de plastique», «pour en faire une boule», «pour le sécher»⁵.

D'autre part, le français a fortement tendance à omettre la modalité des actions, du moins lorsqu'elle paraît évidente :

■ soit sur la base d'un implicite extra-discursif. Ainsi lorsque l'on persuade ou dissuade quelqu'un de faire quelque chose, c'est normalement en parlant avec lui. Il ne viendrait donc à l'esprit d'aucun francophone de traduire littéralement les expressions qui sont si courantes en anglais : «They talked me into it» ou «I was talked out of it.»

■ soit sur une base contextuelle : «She smiled and bowed and slid the door shut.» Est-il besoin d'expliciter, puisque l'action se déroule au Japon, qu'il s'agit là d'une porte coulissante ?

Cette tendance du français à omettre les modalités est évidente et probablement systématique dans l'expression du déplacement. C'est la raison pour laquelle des phrases telles que :

«Je suis allée en avion à Moscou avec mon fils cet été» ou «Lorsqu'elle marcha vers le bureau pour prendre son manteau, je me remis à maudire Clyde⁶»,

qui ne violent pourtant pas le code linguistique ont l'air curieuses : le francophone ne fournit pas d'ordinaire ce genre de précision. Il se contentera de dire :

«Je suis allé à Moscou...», «Lorsqu'elle se dirigea vers le bureau...», «Je vais aller à Québec la semaine prochaine»

et ne donnera un complément d'information que si son interlocuteur lui en fait la demande⁷.

En fait, il semblerait qu'en français le moyen de locomotion ou de transport n'est linguistiquement représenté que s'il «sort de l'ordinaire» : lorsqu'on vit en Amérique du Nord et que l'on décide d'aller passer ses vacances en Europe, on a généralement recours

aux services d'une compagnie aérienne. Ce fait constitue un présupposé extra-discursif qui n'a pas lieu d'être explicite. Par contre, si l'on a l'intention de prendre le bateau, on fournira sans doute cette précision à l'interlocuteur⁸.

Si les règles discursives du français s'appuient ici fortement sur l'implicite, l'anglais suit la démarche inverse : il explicite tout aussi systématiquement, semble-t-il, la façon dont s'effectuent les déplacements :

«As she *walked* into her apartment...»

«He was waiting there to *walk* his sisters home when they were finished.»

«He had risen early for a horseback ride before *driving* to his office.»

«Gorbatchev immediately cut short his visit and *flew* back to Moscow to prepare for Ustinov's funeral.»

«Revenge [...] was involved when Leon [...] *stepped* from a telephone booth [...] and killed Jeffery.»

En fait, dans ce domaine, non seulement l'anglais fournit des précisions que le français ne donne pas, mais il est souvent extrêmement redondant :

«A man *on horseback* was *riding* from the distance into the town.»

«The sun was shining, the clouds in rapid retreat, *blown away* by a sharp *wind*.»

«He said that he and three colleagues *flew* to Tegucigalpa in a chartered *plane*.»

«The basket was packed in the *car* and they *drove* away.»

«... in white *jeeps*, they *rode* like monarchs past the refugees.»

Ce qui vient d'être dit pour les déplacements s'applique tout autant, semble-t-il, aux positions. Qu'il s'agisse de personnes ou d'objets, l'anglais a une tendance très prononcée à utiliser des verbes précisant la position qu'ils occupent dans l'espace⁹ :

«He had followed him upstairs and was *standing* in the doorway.»

«More than thirty deputy marshalls imported from around the nation *stood* on duty with shotguns and rifles.»

«Come in, come in. Don't *stand* there. You'll stay for my party, won't you.»

«Let's *sit* and talk about it.»

«Some students *sit in* on classes in the hope that they will get in.»

«The packet of cigarettes *lay* beside him on the bench.»

«The snow *lay* deep in those woods.»

«The door *stood* wide open.»

«Kawamoto's school *stood* only 800 meters from the hypocenter.»

«He followed the path to the courtyard where his car *stood* waiting.»

Ici encore on pourrait multiplier les exemples révélateurs des divergences entre le français et l'anglais, et ici encore il appert que les règles discursives du français reposent essentiellement sur l'implicite extra-discursif, et que des remarques comme : «On va s'asseoir pour en discuter» ou «Nous sommes restés assis à faire des mathématiques toute la matinée» sont perçues comme pléonastiques, puisqu'il s'agit là d'activités auxquelles on n'a pas l'habitude de se livrer debout, allongé ou à quatre pattes !

Que l'anglais *colle* beaucoup plus au réel que le français et en donne une vision plus détaillée est également très évident dans le domaine de la perception spatiale. Pour commencer, l'univers *français* n'est pas nettement divisé en deux parties, excentricité qui mystifie longtemps les étudiants anglophones, lesquels s'accrochent à la distinction : «ce livre-ci», «ce livre-là», «cette personne-ci», «cette personne-là» comme des naufragés à une épave, et ne se dessaisissent de ces déictiques qu'après de longs et cruels combats. Mais cette vision globale de l'espace n'est rien encore comparée au flou qui règne dans l'orientation et le repérage spatial, domaine où la longévité des interférences bat probablement tous les records. En effet, on ne passe pas sans douleur de coordonnées précises telles que :

«It's ten miles north of here»

«It's three blocks down, on the south-east corner»

à des explications qui laissent effectivement beaucoup à désirer quant aux précisions qu'elles sont censées fournir :

«C'est par là»

«C'est un peu plus au nord»

«C'est un peu plus bas»

«Ce n'est pas très loin d'ici¹⁰».

Cette tendance de l'anglais à *tout* dire et du français à rester beaucoup plus vague, on la retrouve, à mon avis, dans beaucoup d'autres domaines. Il serait intéressant, par exemple, de comparer des livres de recettes, des livres du maître ou d'autres ouvrages ayant une fonction similaire : là où le français (surtout celui de France !) dira : «ajoutez un verre de lait», «sel, poivre», «mettez à four doux», etc., l'anglais donnera des indications exactes sur les quantités, la température du four, etc.

Bien d'autres points de divergence mériteraient d'être analysés minutieusement les uns après les autres, afin de dégager des règles discursives générales qui pourraient s'avérer fort utiles pour les étudiants en traduction, sinon pour les traducteurs eux-mêmes. Le besoin se fait sentir notamment d'études approfondies portant sur l'utilisation des pronoms personnels et/ou de la reprise du nom. À première vue, l'anglais n'éprouve pas la même répulsion que le français devant la répétition d'un nom, aussi les reprises d'un même terme sont-elles relativement fréquentes¹¹. Le français, pour éviter les répétitions, aura recours à toutes les solutions possibles : pronoms, synonymes, métaphores, paraphrases, remaniement du texte, etc. Mais est-ce que ces phénomènes sont régis par des règles assez strictes ? Seules des études approfondies sont susceptibles de nous amener à le savoir un jour.

Ce qui est certain, c'est que, plus on en saura sur les préférences des deux langues, mieux on connaîtra les règles qui régissent la production des discours, plus on aura de chances de parvenir à un bilinguisme VRAI, c'est-à-dire débarrassé des miasmes d'origine étrangère, et de faire des traductions que le lecteur le plus averti ne saurait différencier des textes rédigés en langue originale.

NOTES

1. LEDERER, M. et D. SELESKOVITCH (1984) : *Interpréter pour traduire*, Didier Érudition, coll. «Traductologie», Paris, p. 58.

2. Et, si la lumière fut, c'est grâce aux travaux de J.-P. Vinay et J. Darbelnet, notamment : *Pensée et structure* (1977), Scribners, New York, et *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (1958) : Beauchemin, Montréal.
3. «La destination : étude contrastive du «mouvement» en français et en anglais», *La Revue canadienne des langues vivantes*, 36-1, octobre 1979.
4. Il y a pourtant des exceptions : *rire aux larmes*, par exemple, ou : *cela a dégénéré en bagarre*, mais à première vue, ce type de construction n'est possible en français qu'avec un nombre très limité de verbes.
5. Il s'agit là d'une *modulation*, qui est, à mon avis, le procédé auquel on a le plus fréquemment recours lorsqu'on traduit du français à l'anglais ou inversement. L'importance de ce procédé a également été noté par Claude Bédard : «Ce procédé [...] mérite d'être souligné en raison de ses ressources considérables et généralement sous-estimées par le traducteur.» «La reformulation : les astuces d'un traducteur», *Circuit*, n° 12, mars 1986, p. 16.
6. Traduction d'un roman de M. Spillane, *Fallait pas commencer*, p. 121.
7. Et l'on peut parier à coup sûr que cette demande provient d'un anglophone !
8. Mais il faut remarquer que, à ce moment-là, on change de thème.
9. À ce propos la lecture du «premier jet» de traductions effectuées de l'anglais vers le français est fort instructive.
10. Plusieurs remarques s'imposent ici :
 - a) La démarche inverse, du système français au système anglais, pose naturellement les mêmes problèmes.
 - b) Les différences culturelles ne semblent pas entrer en ligne de compte ici. Bien sûr, les termes de référence ne seront pas les mêmes (le nord/sud deviendra un gauche/droite), mais la différence fondamentale demeure : l'anglais sera précis, le français beaucoup plus vague.
 - c) Dans le meilleur des cas, les francophones diront : «C'est à 4 ou 5 rues d'ici» ou «à une dizaine de kilomètres», précision inhabituelle contre laquelle il faut mettre les anglophones en garde. Il serait prudent de ne pas la prendre au pied de la lettre, car les «4 ou 5» rues ou la «dizaine» de kilomètres ne sont souvent qu'une *façon de parler* et risquent fort de se multiplier dans la réalité.
Une anecdote révélatrice à ce propos. L'été dernier, sur une petite route de Bretagne, un panneau annonçait qu'un magasin X venait d'ouvrir et qu'il n'était qu'à *cinq minutes* de là. Aucune indication naturellement sur le lien qui pouvait exister entre le temps requis et le moyen de locomotion : jambes, bicyclette, solex, moto, fauteuil roulant ? M'appuyant sur un certain nombre de présupposés extra-discursifs, je déduisis que mon «interlocuteur» devait parler d'une voiture. En roulant à la limite de vitesse permise, il me fallut *quinze* bonnes minutes pour atteindre ma destination.
 - d) Les interférences sont ici très nombreuses à mon avis, et il semble que le système anglais soit de plus en plus utilisé par les francophones, dans mon entourage du moins.
11. Ce phénomène a reçu une explication pour l'oral : «[...] on est conscient d'avoir répété un mot en français. Tel n'est pas le cas en anglais. [...] en anglais un mot perd son identité sonore lorsqu'il est répété. N'apportant pas d'élément nouveau à la communication orale, le mot répété perd son identité propre, c'est-à-dire son accent tonique et, au lieu de rester un élément important de la chaîne parlée, passe au second plan. Aussi l'Anglais n'a-t-il pas la même attitude que le Français devant la répétition des mots.» ADAMOZEWSKI, H. et D. KEEN (1973) : *Phonétique et phonologie de l'anglais contemporain*, A. Colin, Paris, p. 194.

GENEVIÈVE QUILLARD

Université York, Collège Glendon, Toronto, Canada